

LE SPECTATEUR

DE

L'ORIENT.

Livr. 50. — 10/22 Septembre 1855.

Cyrille Lucari,

Du l'Église grecque pendant la guerre de trente ans.

(Voir la Livr. précédente).

—o—o—o—

X.

LE voilà arrivé au faite des grandeurs, chef religieux et en même temps chef politique de sa nation. Il était le grec le plus haut placé, tant par sa dignité nouvelle que par son instruction et son génie. Dieu semblait l'avoir fait monter si haut pour qu'il songeât au salut de son peuple, à sa résurrection terrestre. Or à cette époque, quelque perçant que fut l'œil d'un homme, pouvait-il découvrir un avenir à part pour l'orthodoxie et la nation-

lité grecque ? Le monde était partagé en deux camps ennemis ; le canon de la guerre religieuse grondait depuis trois ans en Allemagne ; toutes les nations chrétiennes paraissaient appelées à descendre dans l'arène sanglante, et vider par la preuve de Dieu, le grand procès pendant entre le catholicisme et la réforme. L'avenir du monde et de la civilisation allait appartenir à l'un de ces deux grands partis ; il n'y avait pas de place au soleil pour un autre. Heureux celui qui pouvait devancer les temps et deviner le vainqueur ! Malheureux celui qui, nouveau Caton, allait s'attacher à la cause condamnée par Dieu ; mais plus malheureux encore celui qui se tiendrait à l'écart, et dont le nom ne serait pas prononcé au jour de la victoire et des récompenses ! Catholiques et protestants avaient également des chances dans ce combat gigantesque ; mais ceux qui ne se ralliaient ni aux uns ni aux autres, renonçaient dès le commencement à toute chance et à toute prétention.

La nation grecque, qui était arrivée au comble de ses malheurs, ne pouvait pas, il est vrai, offrir un concours matériel à aucun des deux grands lutteurs ; elle était cependant conviée à donner un concours moral, parce que la lutte de l'Occident était avant tout une lutte morale ; on ne combattait pas seulement avec les poings et le fer, comme des sauvages, mais avec des systèmes et des textes ; il ne s'agissait pas de réduire une forteresse, ou d'envahir une province, mais de conquérir la conscience du genre humain. Si la Grèce allait dire à ces gens qui tuaient et se fesaient tuer pour une idée : je n'ai aucune sympathie pour vous ; rien ne m'attache à votre cause ; vous êtes tous hérétiques, et vous versez tout votre sang

pour des erreurs ; il devait être évident pour Cyrille que la Grèce se démettait de toute espérance de résurrection, qu'elle prenait rang parmi ces races sans avenir qui végètent sur la terre, ces débris méprisés des vieilles civilisations que le soleil de la vie ne visitera jamais ; qu'elle se couvrait la tête de son manteau pour mourir ignominieusement sous le bâton ottoman.

Les sympathies, les relations de Cyrille l'attiraient du côté des protestans ; la raison politique venait ensuite justifier à ses yeux ses sympathies et ses penchans ; elle semblait démontrer clairement que la victoire allait couronner la cause des réformés. La Hollande, l'Angleterre, la Suède étaient déjà sous leur loi ; en Allemagne ils étaient les plus nombreux et les plus forts ; en France ils comptaient dans leurs rangs la plus haute noblesse, et ils possédaient des forteresses et des armées ; Richelieu n'avait pas encore paru sur la scène politique. Le dernier rempart du catholicisme était la maison d'Autriche ; rempart formidable, car ses deux branches gouvernaient la vaste monarchie de Charles V. Mais la branche espagnole qui avait été vaincue par la Hollande et l'Angleterre, lorsque la main de fer de Philippe II lançait contre elles les meilleures troupes commandées par les plus grands capitaines du siècle, était en pleine décadence sous ses faibles successeurs. La branche autrichienne ne présentait aucun héros capable de changer la destinée et de conjurer l'orage qui fondait sur les pays catholiques, en commençant par l'Autriche elle-même.

Entre grecs et catholiques, les âges avaient amoncelé tant d'obstacles et de haines, qu'il était impossible de les franchir et d'amener une réconciliation et une union sincère

entre les deux races et les deux églises. A tout effort de rapprochement, on allait se heurter contre un concile ou un Père de l'église orientale, qui maudissait cette union. Mais entre Grecs et réformés, l'état des choses n'était pas le même. L'église orientale n'avait pas encore rendu son verdict sur les doctrines de Luther. Son ami Mélancthon avait communiqué au patriarche œcuménique Joasaph la confession d'Angsbourg. Plus tard, des théologiens de Tübingue adressèrent au patriarche Jérémie trois épîtres contenant l'exposition des dogmes protestans, et demandant l'avis de l'église de Constantinople. Le patriarche Jérémie dans sa réponse, réfuta leurs erreurs avec beaucoup de douceur et de modération ; mais l'opinion de lui et de son synode, n'engageait pas encore irrévocablement l'église orientale, et ne pouvait pas être considérée comme une sentence définitive et sans appel. Cyrille ne partageait pas entièrement l'avis de son prédécesseur; ses études théologiques, d'accord avec ses sympathies et ce qu'il croyait l'intérêt politique de son peuple, lui fesaient apparaître aisé et légitime sur plusieurs points, un rapprochement entre son église et les réformés. Il se flattait peut-être que la consécration de ce rapprochement par un concile des Pères de l'Orient, serait le fruit de ses efforts et l'œuvre de sa vie.

Le gouvernement turc, sous les yeux duquel Cyrille se préparait à commencer l'exécution de son plan, ne semblait pas devoir y apporter d'obstacle. Les envoyés des puissances protestantes qui couvraient de leur protection le nouveau Patriarche, étaient vus de bon œil par la Porte Ottomane. Les puissances qui lui étaient suspectes et auxquelles elle gardait rancune, ou aux dépens desquelles elle

espérait arrondir son empire, étaient toutes des puissances catholiques. Elle ne pouvait encore oublier Léopante. Avec les puissances protestantes elle n'avait eu que de bons rapports, et elle devait croire de bons et fidèles sujets tous ceux qui étaient bien vus par leurs envoyés.

Cyrille avait réussi à se ménager un ami et un protecteur même dans le camp catholique. Le baile de Venise haïssait aussi les Jésuites, parceque ceux-ci cherchaient à enlever aux Franciscains la garde des saints-lieux, et parceque la République voyait de mauvais œil l'influence qu'allait obtenir dans le Levant cet ordre monastique qu'elle avait chassé de ses états, et qu'elle savait dévoué aux intérêts de la France. Lucari était considéré par le Sénat de Venise comme un utile auxiliaire pour traverser les desseins de ses rivaux, et le baile avait l'ordre de lui prêter toute assistance.

Après l'énumération des puissans moyens que Cyrille avait su se ménager avec tant d'habileté et de prévoyance, on est porté à croire que son plan avait toute chance de succès. Mais cependant en regardant les choses de plus près, on ne tardera pas de s'apercevoir que tout était fondé sur le sable.

Nous n'examinerons pas la moralité de ce plan. Lui, le principal gardien de la croyance orientale, osait concevoir l'idée sacrilège de porter la main sur ce dépôt sacré, la seule richesse de sa nation que les malheurs avaient respectée. Lui l'homme supérieur, avait si peu de foi dans l'avenir de sa patrie, qu'il la croyait déshéritée de tout espoir d'un meilleur sort, si elle ne faussait pas sa tradition, si elle ne se mettait pas à la remorque d'une

civilisation étrangère. Cette idée n'était encore connue que de lui et de quelques amis; mais lorsque le temps serait venu de la produire au grand jour, n'allait-il pas s'aliéner l'amour et la confiance de ses compatriotes qu'il connaissait par l'histoire et l'expérience si tenaces dans leur religion? S'il comptait sur l'influence de son pouvoir pontifical pour vaincre les résistances, il oubliait qu'il n'était que le premier esclave d'un gouvernement barbare. Son pouvoir ne tenait qu'à un fil; la moindre intrigue du Sérail, un soupçon ou un caprice du grand-vizir, un cadeau offert et accepté suffisait pour le faire tomber du trône patriarcal et le précipiter dans l'exil. Il avait à lutter contre la politique du Vatican qui avec l'instinct de la haine avait deviné sa pensée, et qui s'appuyait dans le Levant sur les légations des deux plus grandes puissances du monde, la France et l'Autriche. Ces légations établies depuis des siècles à Constantinople, possédaient plusieurs avantages sur les légations de nouvelle date des gouvernements protestans; elles y avaient des relations traditionnelles, des clientèles influentes; elles savaient par cœur toutes les voies tortueuses par lesquelles on pouvait en Turquie, exciter les soupçons ou allumer la colère des puissans du jour contre une victime désignée; elles avaient enfin pour conseil et pour guide les Jésuites.

XI.

Cyrille d'un côté avec Corneille de Haga, sir Thomas Rowe, et le baile Giustiniani; les Jésuites de l'autre avec Philippe de Harlay, comte de Cesi ambassadeur de France, et Cesar Gallo envoyé de l'Autriche, voilà les personnages du drame que nous voyons aux prises au le-

ver du rideau. On entend à distance le canon de la guerre de trente ans qui gronde en Allemagne; l'église grecque est devenue une forteresse disputée avec acharnement entre catholiques et protestans. Ces derniers chantent victoire; Cyrille a été nommé patriarche; son premier acte a été une encyclique par laquelle il défend aux fidèles toute communion avec les membres de l'église latine.

A cette déclaration de guerre la réponse des Jésuites ne se fait pas attendre. Un an était à peine écoulé depuis l'avènement de Cyrille, qu'il était déjà déposé et sur la route de l'exil.

A son arrivée à Constantinople il avait été témoin d'un des plus grands événemens de l'histoire ottomane. Pour la première fois un Sultan avait été détrôné, promené sur une rosse, abreuvé d'outrages pendant la route, et enfin étranglé. Au lieu du Sultan Osman, la révolution avait élevé au trône l'imbécile Mustapha. Sous son nom regnait Mere Houssein, albanais de la plus basse extraction, qui de cuisinier du sérasker avait été élevé au gouvernement de l'Egypte, et qui après avoir appauvri par ses rapines le royaume des Pharaons, venait d'être nommé Grand-vizir par les Janissaires, auxquels il avait acheté cette charge au prix de cent mille ducats. Il avait besoin de rentrer dans ses fonds; pour une somme d'argent, il ordonna la déposition de Cyrille et son remplacement par Grégoire le borgne, évêque d'Amasie.

Grégoire était notoirement le candidat des Jésuites; il avait fait sa soumission au Pape. Aucun des évêques qui devaient concourir à son élection ne voulut se présenter et lui donner son vote. Pour conserver un semblant de

égalité, on réunit des évêques qui avaient été destitués dans le temps pour inconduite, et on procéda à un simulacre d'élection. Mais Cyrille ne perdit pas courage; accompagné de quatre archevêques et de la majorité de son clergé, il osa se porter à l'église cathédrale et prononcer l'excommunication contre l'élu du Grand-vizir. Il paraît que ses protecteurs du corps diplomatique s'en mêlèrent aussi et qu'ils représentèrent à la Porte l'illégalité de toute cette affaire. Grégoire fut banni; Cyrille allait ressaisir le trône; les Jésuites allaient être battus. Ils eurent recours à leur protecteur aussi, l'impétueux comte de Cesi. Une calomnie fut ourdie contre Cyrille; on fit croire au gouvernement turc qu'il complotait avec les Florentins pour leur livrer une des îles de l'Archipel.

La calomnie était adroitement choisie; car les Turcs se défiaient toujours du duc de Toscane dont les galères armées en course ravageaient leur littoral (*); elle était en outre accompagnée, pour lui donner plus de poids auprès de l'avidé Mere Housseïn, d'un cadeau de vingt mille tallaris. Cyrille sans être admis à se disculper, fut saisi tout à coup et envoyé à Rhodes.

Le clergé privé de son chef ne voulait pas cependant en élire un autre; il s'en défendait avec raison en affirmant que le trône pontifical n'était pas vacant, et en se refusant de payer le *pescésium* ou tribut que la Porte avait l'habitude de percevoir à chaque changement de Patriarche. Mais on avait affaire aux Jésuites.

(*) « Con il duca di Fiorenza v'è diffidenza per i continui travagli che danno le sue galie ai sudditi e luoghi turcheschi. » Relation du baïe Mattéo Zane, dans les *Relazioni degli ambasciatori Venetia al Senato*, edite da Eugenio Alberi. Firenze 1855 Vol. IX, p. 442.

Ils allèrent chercher un certain Anthémios, archevêque d'Andrinople, homme riche et vaniteux; comme l'esprit tentateur, ils étalèrent à ses pieds les dignités du monde, et lui démontrèrent qu'elles seraient à lui s'il se donnait la peine de se baisser. Ils lui offrirent d'assurer son élection au Patriarchat par l'influence de l'ambassade Française, s'il consentait à payer à la Porte le tribut d'usage que les Grecs se refusaient de déboursier. Anthémios céda à la tentation et accepta de bon cœur; force fut au clergé de se soumettre pour éviter de plus grands malheurs.

Les Jésuites ne se sentaient pas de joie; on expédia un courrier à Rome pour annoncer la victoire du catholicisme et de la France. Urbain VIII, que Pasquin nommait par dérision *le Pape très-chrétien* à cause de son dévouement à la politique française (*), écrivit de cette main qui devait quelques années plus tard signer la condamnation de Galilée, une lettre de congratulation au Comte de Cesi. « Vos faits et gestes à Constantinople ont excité » l'enthousiasme de l'église romaine, qui connaissait déjà » par expérience votre haute piété. Nous avons appris » avec joie les calamités qui ont frappé ce fils des ténés » bres, ce champion de l'enfer (*filium illum tenebrarum » et inferni athletam*), et le coup terrible qui a été porté » à l'hérésie, tandis que par vos efforts le vénérable Père » Anthémios a été élevé au siège de Constantinople. Aussi » long temps que vous serez dans le Levant, nous sommes sûrs que l'église n'y manquera pas d'un vaillant » défenseur. »

(*) On supposait qu'un homme du nouveau monde récemment débarqué à Rome, demandait à Pasquin si le pape était catholique. — Paix donc, lui répondait l'autre; ne sais-tu donc pas qu'il est très-chrétien?

XII.

Que faisait le Roi Jacques d'Angleterre, tandis que son protégé Cyrille était trainé en exil? Comme dans l'immortel poème Junon fait endormir Jupiter pour qu'il ne voie et ne prévienne pas la défaite d'Hector, il paraît que les Jésuites avaient trouvé le moyen de détourner son attention de l'Orient, pendant qu'ils mettaient Cyrille en fuite et le forçaient à se rembarquer. Au lieu de la ceinture de Vénus, ils s'étaient pourvus de quelque gros *in-folio* contenant quelque question bien abstraite de théologie sur la grâce et le libre arbitre; un beau matin le bon Roi qui se croyait le premier théologien du siècle et qui trouvait plus de charmes dans les controverses que dans la couronne d'Angleterre (*) avait vu le livre étalé sur son bureau; il s'était enfoncé dans sa lecture favorite, et il avait oublié Constantinople et tous les Patriarches de l'Orient.

Tout d'un coup il lève la tête et il voit, ô malheur! le comte de Cesi triomphant, Anthémios assis sur le trône pontifical et entouré de Jésuites; son protégé, son ami, le grand théologien Cyrille, battu, exilé.

Στῆ δ' ἄρ' ἀναίξας, ἴδε δὲ Τρωῆς καὶ Ἀχαιοῦς,
 τοὺς μὲν ὀρινομένους, τοὺς δὲ κλονέοντας ὀπισθεν.
 Ἔκτορα δ' ἐν πεδίῳ ἴδε κείμενον ἄμφι δ' ἑταῖροι
 Εἴχῃ, ὃ δ' ἀργαλέον ἔχει ἄσματος, κτῆρ' ἀπινύσσων,
 Αἴμ' ἐλέων.

(*) Abbot, Archevêque de Cantorbéry le peint ainsi dans une de ses lettres à Lucari: « He not only is a diligent hearer of holy discourses, and a guest at the tremendous Table of the Lord, but also, which is more than example, and the greatest thing in this great monarch,

Qui tot sustineat, qui tanta negotia solus,
 he discuss learnedly the most abstruse mysteries of the school, with the Bishops best practised in the arena of Divinity. »

Il jette le livre loin de lui, et il écrit dans sa colère une lettre de reproches à sir Thomas Rowe: l'ambassadeur court chez le grand-vizir; il prie, il menace; Cyrille est rappelé.

A son arrivée, Anthémios voit sa chute imminente; il perd la tête; saisi de crainte, il court au devant de Cyrille et lui offre de résigner ses fonctions. Cyrille lui fait signer une déclaration comme quoi le siège de Constantinople est vacant. Mais à peine le Comte de Cesi est-il averti de ce qui se passe, qu'il se rend chez Anthémios; il lui reproche amèrement sa lâcheté, et lui donne l'assurance qu'il n'a rien à craindre aussi long temps que la France le couvre de sa protection. Encouragé par ce discours, Anthémios se repent de sa démarche, et garde sa place. Mais peu de temps après, son protecteur le grand-vizir Mere-Houssein, l'ennemi de Cyrille, est forcé par une révolte des spahis et des janissaires de se démettre; Anthémios privé de son plus solide appui, sent toutes ses craintes revenir; il va à la nuit tombante chez Cyrille; il abdique entre ses mains, et après avoir demandé l'absolution, il court s'enfermer et faire pénitence pour le reste de sa vie dans une des cellules du Mont-Athos. Au mois de Septembre 1623, Cyrille est nommé pour la seconde fois Patriarche (*).

(*) Toute cette affaire coûta à la pauvre église de Constantinople la somme de 60,000 tallaris, d'après la lettre du Logothète Chrysocolo à Leu de-Wilhem; les Turcs apprirent en outre alors que les Grecs, qu'ils avaient considéré jusques là comme de pauvres hères, avaient de l'argent, et ils prirent l'habitude de les pressurer. — Tandis que cette malheureuse condition de l'église et ces fréquents changemens de Patriarche étaient l'effet des intrigues de la société de Jésus, il est curieux de voir ces mêmes Jésuites dans les livres qu'ils publiaient en Occident, afficher ces illégalités et

XIII.

La chute de Mere Houssein n'avait fait que précéder de quelques jours la déposition de l'imbécile Mustapha, et l'élévation au trône du tyran le plus sanguinaire qui ait jamais régné sur la Turquie, le jeune Mourad IV. A Claude succédait Néron. Quelque temps après son avènement au trône, Constantinople vit pour la première fois paraître dans le Bosphore une flotte de Cosaques qui ravagea toute la côte européenne et livra aux flammes Bouyoukdéré, Jenikœ et Sdegna. « Après avoir incendié le phare, dit l'historien Hammer, où sept siècles auparavant les barques d'Igor avaient jeté l'ancre, ils se retirèrent en triomphe, avec la conscience d'avoir fait trembler la capitale de l'empire ottoman. »

Grande fut la terreur des Turcs à l'apparition subite de ce nouvel ennemi qui débutait d'une manière si terrible. La nouvelle de la bataille de Lépante n'avait pas causé tant d'émotion. Les Jésuites, dont un nouvel essai pour amener la chute de Cyrille venait d'échouer (*) concurent

ces turpitudes qui étaient leur propre ouvrage, comme une preuve que les Grecs étaient des misérables. Le Jésuite Gretser qui publiait dans ce temps l'ouvrage de Codin le *Europa late*, s'exprime ainsi dans son commentaire: « postea etiam usque ad hæc nostra tempora vix unquam pax schismaticis cum schismatico patriarchâ fuit; semper pullularunt aemulationes, invidia, et occultæ machinæ ad hujus vel illius exitum. (In Codini cap. XX.) Le bon père en savait quelque chose. C'est tout comme de nos jours; on n'a pas laissé la Grèce se gouverner elle-même, et puis on dit: la Grèce est ingouvernable.

(*) Un moine grec avait été envoyé en 1623 par la Propagande de Rome à Constantinople, pour annoncer que 20,000 tallaris étaient à la disposition des Jésuites, s'il parvenait à faire déposer Cyrille. La moitié de la somme qu'on employait à un usage si ignoble avait été léguée par une dame française pour être distribuée aux pauvres. L'argent fut dépensé en pure perte, car le projet ne fut pas couronné de succès.

le projet d'exploiter la terreur des Turcs pour porter le coup de grâce à leur ennemi.

Ils représentèrent à la Porte comme quoi ces Cosaques, que le Sultan pouvait voir du balcon de son palais incendier les maisons de ses sujets, avaient la même croyance religieuse que les Grecs; que Cyrille, le chef de la nation grecque, avait visité leur pays lors de sa mission en Pologne; qu'il devait avoir des relations intimes avec eux; et que s'ils avaient osé s'avancer jusque dans le Bosphore, c'était qu'ils comptaient sur une insurrection des Grecs, insurrection préparée de longue main par leur patriarche qui était en même temps le chef spirituel des Cosaques.

La voilà trouvée enfin la source de cette accusation abominable qui a plané sur le peuple grec même de nos jours, par le seul motif qu'il a la même foi religieuse que les Russes. Elle a été forgée par les Jésuites.

Ils avaient enfin trouvé le côté sensible des Turcs, la peur. Cette accusation, quoique dénuée de tout fondement, était la seule qui pouvait être crue par les tyrans des Grecs; c'est elle qui devait un jour répandre le sang de Cyrille. Mais cette première fois elle ne trouva pas croyance, les faits vinrent la contredire. Les Cosaques se retirèrent sans qu'aucun grec bougeât à Constantinople. Le trait de la calomnie tomba à terre; mais l'impression en resta dans l'âme soupçonneuse de Mourad, et il devait s'en ressouvenir quinze ans après, lorsque les Cosaques auraient de nouveau paru à l'horizon.

XIV.

Tant de tentatives avortées, tant d'assauts repoussés

rendirent Cyrille respectable aux yeux des Jésuites. Ils comprirent enfin que ce n'était pas un de ces patriarches éphémères que l'Ambassade de France pouvait renverser d'un souffle. Ne pouvant le vaincre, la cour de Rome résolut de le gagner à sa cause. Un grec nommé Canacchio Rossi, élevé dans le collège des Jésuites à Rome, fut envoyé à Constantinople avec des instructions signées du Cardinal Bandini et dont il était chargé de donner communication à Cyrille. « L'église romaine, y était-il » dit, a toujours souhaité la paix et l'alliance avec l'église » d'Orient, dans d'autres temps si favorablement disposée » envers sa sœur catholique; et le ciel est témoin que » non seulement dans les siècles passés, mais dernière- » ment encore, dans le temps du patriarche Jérémie, » Rome n'a épargné ni peines ni dépenses pour arriver » à ce résultat désiré. Toujours dans le même but, elle » a fondé le collège des jeunes Grecs, et elle l'entretient » aujourd'hui avec sollicitude, afin que cette noble et » intelligente nation redevienne florissante en piété et en » savoir comme aux temps de sa gloire passée. » Après avoir fait ainsi briller aux yeux de Cyrille ce noble but de la régénération de sa patrie qu'il avait tant à cœur, l'écrit exposait les motifs à cause desquels la Cour de Rome s'était montrée jusqu'alors si hostile. On lui avait rapporté que le Patriarche de Constantinople avait adopté les erreurs des Luthériens et des Calvinistes; qu'il envoyait de jeunes prêtres sucer en Angleterre le venin de l'hérésie pour le répandre ensuite en Orient; qu'il était intimement lié avec les ambassadeurs des puissances appartenant à la religion réformée. Sa Sainteté, continuait-on, se flattait encore de l'espoir que tous ses rap-

ports étaient faux. Si le patriarche consentait à envoyer à Rome sa profession de foi, contenant l'acceptation du Concile de Florence et la condamnation des erreurs des Huguenots, il donnerait par là une preuve certaine qu'on l'avait calomnié. Dans ce cas, la Cour de Rome lui garantissait la protection de l'Empereur et du Roi très-chrétien, lui promettait de lui envoyer toute somme d'argent dont il pourrait avoir besoin, et de reconnaître toutes les églises d'Orient comme dépendantes de celle de Constantinople.

Cet écrit était rédigé avec une extrême habileté. Il contenait tout ce qui pouvait avoir prise sur l'esprit d'un homme supérieur et ambitieux. On faisait de lui le premier patriarche de la chrétienté après le Pape; on abandonnait à son ambition et à son activité tous les pays de l'Orient; on lui promettait l'appui de l'occident catholique dans son œuvre de régénération de la nation grecque. Mais Cyrille croyait avoir déjà posé les bases de cette grande œuvre sur un autre terrain et sur d'autres appuis; il voyait sa race arriver à ce même but dans un prochain avenir, portée sur les bras des nations protestantes; il sourit de dédain aux propositions et aux avances de cette Rome qu'il haïssait deux fois, comme grec et comme partageant les opinions des réformés. Après avoir donné connaissance de toute cette nouvelle intrigue à ses amis du corps diplomatique, il dit à l'envoyé du cardinal Bandini qu'il n'avait aucune réponse et aucune explication à donner.

Cette orgueilleuse contenance du pontife d'un peuple esclave et dont le pouvoir et la vie étaient à toute heure à la merci d'un barbare, envers le pontife-roi qui donnait

sa mule à baiser aux Empereurs et aux princes de la terre, ne pouvait que ranimer la lutte et en faire un combat à outrance. Les historiens rapportent immédiatement après l'échec de Canacchio Rossi, un autre assaut des Jésuites contre Cyrille qui crut prudent de s'absenter de Constantinople pour laisser passer l'orage; quelques jours après il y revenait plus puissant que jamais.

XV.

Pendant que Cyrille s'exposait ainsi aux plus grands dangers pour une cause qui n'était pas celle de sa nation; pendant que cette lutte stérile pour nous coûtait à l'église pauvre et endettée de Constantinople des sommes considérables, croit-on que la reconnaissance des étrangers envers Cyrille le récompensait au moins moralement de ses peines et de ses souffrances? En Angleterre on plaignait l'argent employé pour l'éducation et l'entretien de Métrophane; on ne trouvait pas que ce jeune homme eût appris assez en raison de l'argent déboursé, et parceque Cyrille prenait la défense de son compatriote, on s'indignait même contre lui. Sir Thomas Rowe écrivait à Sa Grâce l'Archevêque Abbot : *ces Grecs sont en vérité subtilissima natio; l'esclavage les a rendus menteurs, rempans et rusés.* Quelle leçon pour ceux qui se mettent au service de l'étranger!

Le bon Cyrille croyait que tous ces grands personnages qui l'entouraient dans leur propre intérêt, se donnaient tant de peine pour l'amour de lui et de son peuple; que ces Rois et ces gouvernemens qui le recommandaient si chaudement à leurs représentans à Constantinople, étaient mus par des sentimens sympathiques envers l'église et la

nation grecque. Il se croyait leur obligé; il pensait qu'il ne parviendrait jamais, même en versant tout son sang, à payer la dette de la reconnaissance. Le Roi Jacques avait cessé de bavarder; malgré son pédantisme et son incapacité il était mort dans son lit, la couronne sur la tête, ce qui n'était pas arrivé à sa mère avec toute sa beauté, ce qui ne devait pas arriver à son fils avec tout son caractère chevaleresque. Cyrille s'empressa d'écrire à son ami l'Archevêque Abbot pour lui témoigner sa douleur. Les seules larmes sincères qui aient été versées sur la tombe du Roi Jacques, ont été peut-être celles d'un pauvre grec. « Tous les bons, disait-il (*), ont pleuré » la mort de sa très-sereine majesté le Roi Jacques. Il a » vécu dans le monde en philosophe aussi bien qu'en » Roi; étant devenu tout à l'heure un des hôtes du » royaume des cieux, il y jouit pour toujours d'une vie » bienheureuse. La chrétienté a perdu un de ses bienfai- » teurs; mais le très-serein et très-chrétien Charles ayant » hérité de la majesté et des royaumes et des vertus de » son père chéri, nous donne le droit à de hautes espé- » rances. Moi, tout indigne que je suis, j'augure à sa » royale majesté un règne heureux et splendide dans son » florissant royaume de la Grande Bretagne; et tombant » à genoux, je prie Dieu le père de notre Seigneur Jésus- » Christ de préserver sa royale majesté pour un très-long » espace de temps, de le guider avec son Saint-Esprit, » de répandre sur lui toute bénédiction. » En parcourant ces lignes on se rappelle le salut que les esclaves condamnés à mort adressaient à César: *morituri te salutant.* Ces souhaits et ces invocations, que Dieu n'écoutait pas, du

(*) Dans sa lettre du 16 Janvier 1627.

prêtre qui devait mourir martyr d'une opinion, pour le Roi qui devait mourir martyr d'un principe, ont un intérêt éminemment tragique pour nous, qui, du haut de l'histoire, planons sur les destinées des générations passées, sans connaître celles que Dieu tient en réserve pour nous mêmes. Charles en les lisant s'en sera peut-être moqué avec Buckingham.

Cette lettre fut suivie quelque temps après d'un don de joyeux avènement que la pauvre Grèce envoyait à la riche Angleterre, et qui valait la rançon d'un roi. Le célèbre manuscrit de la Bible qui, d'après la tradition aurait été écrit par une égyptienne nommée *Thécla* au temps du concile de Nicée, et qu'on regarde comme un des trésors du Musée Britannique, est le présent de Cyrille Lucari crétois à Charles I. Roi d'Angleterre (*).

XVI.

Il était depuis cinq ans le chef de l'église d'Orient, et il n'avait encore rien fait qui justifiait la protection dont l'entouraient les gouvernemens protestans, les haines dont le poursuivaient les gouvernemens catholiques. Il est vrai que les Jésuites ne lui avaient pas laissé un seul moment

(*) H. H. Baber a publié en 1820 le fac-simile de ce manuscrit célèbre: *opus plene aureum, dit M. Jager, quod hunc codicem in perpetuum incolumem conservat.* (Voir la préface de l'édition de l'Ancien Testament par Didot, Paris 1839). Ce Code connu sous le nom d'Alexandrin, et le Code du Vatican, antérieurs tous les deux aux temps de S. Jérôme, et se complétant l'un l'autre, sont les seuls qui nous aient conservé le texte sacré tel qu'il était lu par les SS. Pères de l'église. — Ce même code est le seul qui contienne les deux épîtres de Clément romain à la commune de Corinthe, inconnues jusqu'à l'époque de Lucari et publiées pour la première fois par Patrik Joung, bibliothécaire du roi, à Oxford, en 1633.

de repos. Mais enfin il fallait que Cyrille patriarche de Constantinople remplît les promesses de Cyrille patriarche d'Alexandrie; qu'il mit la première pierre à l'édifice auquel il avait dévoué sa vie.

La presse avait été le principal levier par lequel la réforme avait changé la face du monde occidental. Sans l'invention de Guttenberg, l'œuvre de Luther et de Calvin aurait peut-être échoué, comme avait échoué celle de leurs prédécesseurs. Lucari pensa que sans le secours de la presse, son rêve, la réforme religieuse et politique de l'Orient, ne pouvait se réaliser, et que son premier pas devait être celui de fonder une imprimerie dans le cœur même de l'Orient, à Constantinople.

Au mois de Juin 1627, débarquait dans la capitale de l'empire ottoman un moine grec, natif de Céphalonie, nommé Nicodème Metaxa (*) portant avec lui une presse et des caractères grecs achetés en Angleterre où il avait appris l'art de l'imprimerie. Il s'agissait d'obtenir de la Porte la permission de s'en servir. Sir Thomas Rowe, Corneille de Haga et Cyrille se réunirent en conseil. On ne rencontra pas d'abord les difficultés qu'on craignait; le gouvernement se hâta de donner l'autorisation demandée. Est-ce que le grand-vizir pouvait jamais soupçonner à quelle force il donnait accès dans son empire, et quel nouveau cheval de Troie il admettait dans les murs de Stamboul? Il aurait pris sans doute pour un fou l'homme qui serait venu lui dire que ces petits morceaux de fer enduits d'encre et pressés sur le papier, avaient ébranlé déjà le pouvoir le plus ancien et le plus universellement reconnu en Europe, la Papauté; que cette petite machine

(*) Il avait été condisciple de Lucari à Padoue.

allait changer les bases des sociétés féodales, fonder les peuples chrétiens dans un nouveau creuset, leur donner la supériorité sur les peuples musulmans et hâter la ruine de l'Islamisme; que cette invention céleste allait un jour délivrer une partie de ses esclaves chrétiens, et en faire un royaume indépendant; que du sein d'Athènes, devenue la résidence d'un Roi grec, la presse menacerait le Sultan dans son palais de Constantinople, et obtiendrait enfin de l'Europe l'émancipation de tous les chrétiens de l'Orient! (*)

Cependant Cyrille qui craignait les Jésuites plus que les Turcs, pria Sir Thomas Rowe de permettre que l'imprimerie de Métaxa fut établie, pour plus de sûreté, dans l'hôtel de l'ambassade. Rowe n'y consentit pas, mais il loua pour Métaxa une maison dans son voisinage, et il le prit publiquement sous sa protection. Cette maison était aussi dans le voisinage de l'hôtel de la légation française.

A peine les Jésuites eurent-ils appris qu'une presse avait touché le sol de Constantinople et qu'elle était dans les mains de leurs ennemis, qu'ils y virent la ruine imminente des intérêts et des espérances dont ils étaient les représentans. Ils se rappelaient les plaies que l'imprimerie avait faites au Catholicisme en Occident; ils voyaient sortir des nouvelles presses de Métaxa toute une

(*) Depuis l'invention de l'imprimerie date le nouvel essor de l'esprit humain et de la civilisation chez les peuples chrétiens; c'est l'imprimerie qui a complété l'œuvre de l'Évangile. — Depuis l'introduction de l'imprimerie chez les Turcs en 1728, date, dit Hammer (livr. LXV), la décadence de leur littérature. Tout ce que le génie de l'homme a pu inventer pour relever l'humanité, appliqué à la race turque ne sert qu'à hâter son déclin.

armée de livres *in quarto, in octavo, in folio* qui finirait bientôt par les écraser. Ils apprirent par leurs espions que Métaxa, sans perdre de temps avait déjà mis sous presse plusieurs livres de polémique contre l'église Romaine, tout en attendant que Cyrille eut mis la dernière main à sa fameuse *profession de foi*, par laquelle le Patriarche allait jeter les bases d'une réforme de l'église orientale, et qui devait être dédiée à Charles I d'Angleterre. Il essayèrent d'abord de gagner Métaxa par des flatteries, des promesses, de l'argent; ils eurent ensuite recours à des moyens d'intimidation. Ils l'appelaient partout luthérien et hérétique; ils l'accusaient de trahison envers la Porte parcequ'il employait au commencement et à la fin de ses livres les armes d'Angleterre. Des amis avertirent Métaxa qu'il eut à se garder d'un coup de poignard. Le pauvre imprimeur courut chez Rowe, et le pria, les larmes aux yeux, de lui permettre de coucher à l'hôtel.

Il ne restait aux Jésuites que leur ressource habituelle, la calomnie (*). Ils représentèrent au grand-vizir que Cyrille avait écrit lors de son séjour en Angleterre, un traité contre les Juifs et les Mahométans; qu'il le faisait imprimer chez Métaxa pour en répandre des milliers d'exemplaires parmi les grecs et leurs coréligionnaires les Cosaques; que le but de cette publication était de les exciter

(*) Voir la XV. lettre des Provinciales de Pascal: quo les Jésuites ôtent la calomnie du nombre des crimes et qu'ils ne font point scrupule d'en servir pour décrier leurs ennemis. C'est une doctrine soutenue par eux dans leurs écoles, leurs livres, leurs thèses publiques, comme p. e. dans leurs thèses de Louvain de l'année 1645 en ces termes: ce n'est qu'un péché véniel de calomnier et d'imposer de faux crimes, pour ruiner de créance ceux qui parlent mal de nous.

à la révolte contre leurs dominateurs ottomans. Le grand-vizir, dans sa colère, ordonne aussitôt que cent cinquante Janissaires se rendent chez Métaxa, saisissent cette presse diabolique et tous ses papiers et le traînent en prison. Les Jésuites nagent dans la joie. Le Comte de Cesi, qui avait une dent contre Sir Thomas Rowe, obtient pour raffinement de vengeance, un sursis jusqu'au 6 Janvier, jour de la fête des Rois. L'ambassadeur d'Angleterre avait invité pour ce jour là à dîner chez lui Cyrille et le baile de Venise. Différons la saisie, dit le Comte, et je leur servirai une sauce de ma façon.

Lorsque les Janissaires se présentèrent à la maison de Métaxa, il était absent. Les prétoriens turcs, transformés à leur insçu en constables des Jésuites, enfoncèrent la porte, détruisirent les presses, et s'emparèrent des feuilles imprimées et des manuscrits (*). Ils cherchaient encore Métaxa, lorsque celui-ci, ne se doutant de rien, parut accompagné du secrétaire de la légation Britannique. Les émissaires des Jésuites qui s'étaient glissés parmi les Janissaires pour les guider dans leurs recherches, s'écrièrent *le voilà, le voilà!* Mais le secrétaire anglais s'interposant dit à l'officier qui commandait l'expédition: *ce monsieur appartient à l'ambassade d'Angleterre; au nom du droit des gens je vous défends de le toucher.* On n'osa pas mettre la main sur lui; et il fut permis aux deux étrangers de gagner l'hôtel de la légation. Mais Cyrille en sortant de là, fut arrêté et mis sous bonne garde.

(*) Un des exemplaires imprimés par Métaxa qui a échappé ce jour-là au vandalisme jésuito-janissaire, se trouve à la Bibliothèque publique d'Athènes. Voir le Catalogue des livres grecs imprimés depuis la chute de Constantinople, par M. André P. Fréto, Athènes 1851. Tom. I. pag. 49.

La nouvelle se répandit aussitôt à Constantinople qu'on avait découvert une grande conspiration. Tout le monde tremblait. Mais par bonheur le Vizir était un homme juste; il ne voulut pas frapper avant de connaître la vérité. Les manuscrits dont on s'était saisi furent traduits en langue turque, et soumis à l'examen du Mouphti Yahya-Efendi. Cet interprète de la loi donna un avis très-sage par lequel il proclamait des principes qu'aucun des tribunaux chrétiens ne reconnaissait au XVII^e siècle, et que plusieurs d'entre eux n'ont pas encore reconnu au XIX^{me}.

« Un dogme, disait-il, contraire aux préceptes de Mahomet, n'est pas pour cela punissable. Puisque le Sultan a permis aux chrétiens de garder leur religion, il doit leur être permis aussi d'écrire et de prêcher pour sa défense. Les actions des hommes et non pas leurs opinions, sont du ressort des lois. » Voilà un Mouphti plus rempli de l'esprit du Christianisme que beaucoup de chrétiens de son temps, et hélas! du nôtre encore!

Ces pauvres Jésuites jouaient de malheur. Pouvaient-ils prévoir qu'ils tomberaient sur un Mouphti professant la doctrine de tolérance religieuse? Cet échec cette fois leur coûta bien cher. Sir Thomas se présenta au grand-vizir et lui fit ses plaintes pour l'outrage essuyé par lui dans la personne et la propriété de son protégé Métaxa. Le turc rejeta toute la faute sur les Jésuites; alors Rowe demanda la punition et l'expulsion de ces perturbateurs de la paix publique. Le baile de Venise se mit aussi de la partie, et appuya la demande de son collègue (*). Les bons pères furent arrêtés, chargés de fers,

(*) Voir dans l'histoire de M. Hammer, liv. XLVI, un curieux discours du baile au muphti contre les Jésuites, tiré des archives de Venise.

et ensuite embarqués sur un vaisseau en partance pour l'Europe, avec l'injonction de ne plus paraître dans les états du Grand-Seigneur. Tous leurs établissemens de Chios, Smyrne, Alep et Chypre furent fermés. M. de Cesi qui s'était brûlé les doigts en préparant la sauce pour le dîner de Sir Thomas, ayant menacé de prendre ses passeports si ses protégés étaient bannis, le Vizir lui fit répondre que le Sultan regardait le Roi de France comme un ancien et fidèle allié, et qu'il ne pouvait croire qu'une aussi vieille amitié dépendit du châtement de quelques traîtres. La seule chose qui lui fut accordée, fut d'en retenir deux chez lui en qualité de chapelains de la légation (*).

Frappés d'un coup si imprévu, privés des avantages qu'ils avaient conquis au prix de tant d'intrigues et de labeurs, les Jésuites ne perdirent pas courage. Voyant que la France ne pouvait pour le moment leur venir en aide, ils eurent recours à l'Autriche. L'article 7 de la paix de Vienne de 1615 entre cette puissance et la Turquie, porte qu'il est permis aux chrétiens de réparer leurs églises dans les états du Grand-Seigneur, et à leurs prêtres de lire l'évangile selon le rite catholique; les Jésuites s'emparant de l'expression *Isewi* c'est à dire *croyans en Jésus* qui se trouve dans le texte, prétendaient l'appliquer exclusivement à leur ordre. Cette interprétation, toute subtile et tout ingénieuse qu'elle était, ne fit pas fortune; et ils durent, pour le moment, se résigner à leur exil, sans cependant renoncer à leurs projets sur l'Orient.

(*) On dit que les autres religieux latins, et surtout les moines Franciscains, furent exilés lorsqu'ils apprirent le bannissement des Jésuites.

XVII.

Pendant que Cyrille se croyait ainsi délivré de ses infatigables ennemis, il voyait s'éloigner le plus puissant de ses protecteurs. Sir Thomas Rowe était rappelé. Son successeur, sir Peter Wych, ne devait pas lui prêter le même appui. La politique religieuse de l'Angleterre avait subi déjà de grands changemens. Charles I engagé dans la lutte contre le Parlement, n'avait pas le temps de songer aux intérêts du protestantisme dans les pays turcs; il avait même déserté cette la du protestantisme en Europe. Sa femme, Henriette Marie de France, exerçait sur lui un empire absolu; et elle était à son tour sous l'empire des Jésuites et des émissaires de Rome. Le correspondant et l'ami de Lucari, George Abbot, archevêque de Cantorbéry, fut suspendu et exilé parcequ'il refusa d'autoriser dans son diocèse, la vente de sermons dans lesquels la cour faisait prêcher l'obéissance passive. C'était le temps de la toute puissance de Laud alors évêque de Londres, et bientôt après promu par la faveur du Roi à la place de George Abbot. Les principes de ce nouveau primat de l'église anglicane étaient si favorables au système de l'église romaine, que le Pape se crut en mesure de lui faire offrir le chapeau de cardinal. Il devait sentir plus de répulsion que de sympathie pour Cyrille, et l'attitude de sir Peter Wych à l'égard du patriarche, devait être le reflet du revirement politique de son gouvernement.

(La suite prochainement.)

R.

Des travaux publics en Grèce.

—0000—

Il est généralement et logiquement admis qu'au grand nombre de travaux d'utilité publique qui s'exécutent dans un pays, à son activité commerciale et industrielle se reconnaissent sa vitalité politique, son aptitude aux grandes entreprises, ainsi que le bien être matériel de ses habitans. La Grèce jugée à ce point de vue par ceux qui la visitent, ou plutôt qui visitent ses antiquités, est naturellement classée au dernier rang. Rien de plus naturel au reste, et nous dirons même de plus juste, de la part de personnes, que nous supposons d'ailleurs très bien intentionnées pour nous, mais qui n'ayant pas et ne pouvant même pas avoir une idée exacte de ce qu'était ce malheureux pays au sortir de sa lutte avec la Turquie, ne peuvent par conséquent se rendre compte des progrès qu'il a faits depuis cette époque. Pour décider ce point, nous en appellerions volontiers au personnel de l'armée envoyée par la généreuse France en 1827, pour chasser les dévastateurs du Péloponnèse. Nous en appellerions surtout aux membres de la commission scientifique qui, en raison de leur mission, ont visité le pays dans tous ses recoins. Quelles voix éloquantes proclameraient les progrès qu'a faits la Grèce si les Bory de St Vincent, les Peytier, les Puillon de Boblaye, les Virellet qui de 1828 à 1832 l'ont parcourue en antiquaires, en ingénieurs géographes, en géologues etc. pouvaient la visiter de nouveau. Le souvenir de leurs pénibles travaux, des privations et des maux qu'ils y ont soufferts, n'étoufferait

certainement pas en eux le sentiment de la justice. C'est le témoignage de ces personnes éminemment compétentes, parcequ'elles se rappelleraient le point de départ et qu'elles verraient le chemin parcouru, que nous présenterions avec confiance à nos amis et que nous défierions nos détracteurs de récuser. D'autres avant nous ont, dans ce recueil, parlé des villes sorties des décombres, comme Tripolitza, Patras, Calamata, Athènes, Corinthe, Argos, Missolonghi etc. ou des villes nouvelles bâties sur des rochers ou dans des déserts comme Syra, Amaliapolis, le Pirée, Mégalopolis, Othonopolis etc. des cinq mille pavillons flottant sur autant de navires de commerce, et dont joyeuses couleurs brillent dans tous les ports de la Méditerranée, et se montrent avec honneur, même dans celui qui est le rendez-vous des pavillons du monde entier. Quant à nous, nous allons, dans cet article, entretenir nos lecteurs des travaux publics exécutés en Grèce, afin de faire voir què, là comme dans tout ce qui touche essentiellement à la prospérité nationale, les Grecs ne sont pas restés tout à fait spectateurs oisifs des progrès des autres.

Le reproche capital que les touristes adressent à la Grèce, c'est le manque de routes qui les oblige à parcourir le pays sur des chevaux dont l'allure lente à travers des montagnes déboisées, est bien faite pour fatiguer les classiques mêmes les plus intrépides. Ce mode de locomotion des temps primitifs ne doit certainement pas être du goût des personnes habituées à glisser sur le fer; aussi ne manquent elles point de déverser le blâme et de s'écrier que la Grèce adore encore le dieu Terme. A leur place, nous en ayons la conviction, les personnages éminents cités plus haut, n'auraient point tiré de l'absence des

routes une conclusion si désobligeante, parcequ'ils se seraient rappelés qu'en 1828, la Grèce n'était qu'un monceau de ruines, que ses habitans, avant de s'occuper du perfectionnement de leurs voies de communication, avaient dû s'occuper de rebâtir leurs villes, leurs bourgs et leurs villages pour abriter les débris de leurs familles, de cultiver leurs champs, replanter leurs vignes, leurs oliviers pour les nourrir.

Il est d'ailleurs reconnu que la grande facilité des transports par eau fait négliger les voies de communication par terre. Les Grecs sobres et infatigables, habitans d'un pays dont les côtes offrent au cabotage d'excellens abris, n'ont par dû vivement ressentir, surtout dans les premières années de leur délivrance, la nécessité des communications par terre; aussi ce n'est que depuis peu d'années que les esprits s'en préoccupent, et cette préoccupation a surtout été amenée par la culture des riches plaines situées dans l'intérieur du pays. Ainsi, la culture de la pomme de terre, à laquelle le plateau central du Peloponnèse doit principalement sa naissante prospérité, et l'exportation de cette denrée, ont fait sentir la nécessité de construire la route de Tripolis aux Moulins de Nauplie, qui est, sur la mer le point le plus rapproché de ce plateau. Tant qu'il ne s'est agi que du plus ou du moins de commodité de la translation de sa personne d'un lieu à un autre, le Grec s'est peu soucié de la manière de l'effectuer; mais dès que la culture des terres s'est étendue au point de produire au-delà de ce qui était nécessaire à chaque localité, le besoin s'est fait sentir de transporter le surplus aux lieux de consommation, autrement qu'à dos de bêtes de somme.

Le sentiment de cette nécessité publique a produit la loi du 14 Septembre 1852 qui, à l'instar de la loi française du 21 Mai 1336, a consacré en Grèce la prestation en nature appliquée à la construction des routes en général.

Cette loi est d'une date trop récente pour que nous ayons à en citer des résultats; tout ce que nous pouvons en dire, c'est que depuis la publication de la circulaire du Ministre actuel de l'Intérieur, relative à son exécution, le corps du génie, auquel est dévolue la tâche de tracer ces routes, n'est pas assez nombreux pour suffire aux demandes de communes. Il n'est pourtant pas à dire que même avant cette époque, le gouvernement hellénique n'ait pas fait de coûteux efforts pour l'établissement de quelques voies de communication, choisissant de préférence celles qui donnent accès à la mer aux produits des plaines de l'intérieur. C'est à sa sollicitude qu'est due la route l'Athènes à Thèbes par Eleusis, avec embranchement de ce bourg sur Mégares, celle que nous avons citée plus haut, de Tripolis aux Moulins de Nauplie, amenant à la mer les produits variés et encombrans de la plaine de Mantinée, celle de Thèbes à Livadie, de Lamia au bourg et au port de Styliida sur le golfe Maliaque, d'Argos à Nauplie, de Calamaki à Loutraki sur l'Isthme de Corinthe; du Pirée à Athènes avec continuation sur Chalcis. L'établissement de ces routes, formant un ensemble de 367 kilomètres, qui au point de vue de l'art laissent certainement beaucoup à désirer, a exigé une dépense d'environ 4 millions de drachmes.

Si par suite des grandes facilités et du bon marché des transports par eau, l'amélioration des communications par mer a été négligée, en revanche celle des ports de mer a

été et continue d'être l'objet de sacrifices considérables. L'empressement des communes à s'imposer extraordinairement à cet effet, n'a de bornes que l'impuissance du gouvernement à leur fournir des ingénieurs.

Les travaux exécutés et en train d'exécution dans les ports de Syra, de Patras, du Pirée et d'Andros, ceux mis en adjudication pour l'établissement d'un port dans la baie de Catacolo, et le rétablissement de celui de Carystos, les instances des communes de Naxie, de Santorin, de Kyparrissia, de Nauplie et de Missologhi demandant à s'imposer dans le même but, sont autant d'argumens à l'appui de l'opinion généralement accréditée, que c'est la mer qui recèle l'avenir de la Grèce.

Les dépenses faites depuis 1836 dans les ports de Syra, du Pirée, de Patras, et d'Andros; montent à plus de 2 millions de drachmes.

A ces travaux maritimes d'un intérêt particulier au pays, nous ajouterons ceux du percement du canal de l'Euripe, entrepris depuis quatre mois, et dont les résultats, d'un caractère plus général, seront vivement appréciés par les navires de toutes les nations à destination de Salonique, de Constantinople et de la mer Noire. En effet, ces navires arrivés à la hauteur du Cap Caphirée (cap d'Oro) se trouvent arrêtés par les vents violents du Nord qui dans ces parages, régne presque constamment pendant l'été. Pour doubler ce cap, ces navires perdent communément de dix à quinze jours, mouillés dans les rades voisines en attendant un vent favorable; tandis que si l'Euripe, ou détroit de Chalcis, était navigable, rien ne les empêcherait de profiter des changements de direction des vents alizés du Nord, qui dans les golfes tour-

nent aux brises de mer appelées en Orient Embates. Ces brises bienfaisantes les pousseraient à travers les golfes de Négrepont, d'Attalante, du canal d'Orei et de celui de Trikeri dans la mer au des-sus de l'Eubée entre les Iles de Scopelos et de Skiathos. Nous avons employé ci-dessus à dessein, le mot percement, quoique ce ne soit pas le mot propre, pour faire comprendre que la passe, où se voit encore le phénomène dont l'explication a causé le désespoir et la mort d'Aristote, s'était presque comblé par l'incurie du gouvernement turc; n'ayant, avant le commencement des travaux, sur une largeur de 13^m, qu'une profondeur moyenne de 1^m, 60.

Les travaux entrepris ont pour but de porter la largeur de la passe navigable à 21^m, 50 et sa profondeur à 6; d'établir sur cette passe un pont tournant qui en permettra le passage alternatif aux vaisseaux de tout bord et aux voitures, de curer les beaux ports situés au Nord et au Sud de l'Euripe, et d'élever les phares nécessaires pour y guider sûrement les navires. Ces travaux importans commencés à la fin du mois d'Avril a. c. ont été poussés avec une activité et un succès qui font le plus grand honneur à l'officier distingué qui les dirige.

Déjà une énorme quantité de matériaux a été extraite du canal dont la profondeur moyenne de 1, 60, a été portée à 3^m, 50; les fondations de la culée du pont, du côté de l'Eubée, ont été creusées sur une longueur de 26^m. une largeur de 3^m, 50 et une profondeur de 5^m, 50. A cet effet un mur sous-marin existant sur toute cette longueur, sur une épaisseur de 3^m. et une profondeur de 4^m, 50, établi sur un enrochement de 1^m, 70, a été démolé et extrait pierre à pierre. Les travaux des fondations de l'autre cu-

lée ayant été arrêtés par une roche sous-marine qui s'est présentée à 0^m, 30 sous l'eau, cette roche, qui heureusement ne s'étend qu'à 5^m. dans le canal et sur une faible partie de sa surface, a été attaquée par la mine, et la profondeur a été portée à 1, 80. Le fort élevé dans le moyen âge au milieu du détroit, pour couvrir le pont et en défendre l'approche, menaçant ruine, et pouvant par sa chute obstruer la passe navigable du détroit, sa réparation en a été entreprise et elle touche à sa fin.

Enfin, un cure-môle en construction; les énormes pierres de taille des culées prêtes à être employées, les tas de terre de Santorin (pouzzolane du pays) les matériaux de construction de toutes sortes, les machines et engins disposés çà et là, donnent à l'Europe un aspect des plus encourageans, et qui en présage la prochaine traversée par les bâtimens de tout tonnage, et de toute nationalité.

Le Président du Conseil des Ministres, appréciant toute l'importance de ce grand travail, a voulu se convaincre par lui même de ses progrès et de la possibilité de le mener à bonne fin avec les seules ressources du pays. L'expression de sa satisfaction éclairée, adressée itérativement à la commission qui est chargée de la partie financière, et à l'officier du génie est pour la Grèce un sûr indice de succès dans cette grande et utile entreprise.

(La suite prochainement.)

M.